

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 07 janvier 2019 à 18 H 30

Présents : Mmes MM. BARAFFE Jean Pierre, CARISEY Nicolas, DARD Didier, DOUMER Sonia, GAUSSIN Christian, GOSZKA Gilles, GOUSSET Claudine, LEMAZO Karine, LOMBARDET Christophe, RIBIERE Jean François, ROPP Michèle.

Absents excusés : DONZE Philippe, (procuration à M. GAUSSIN)

Absents : Mme M. BARI Pierre, NOEL Charline

Secrétaire de séance : M. BARAFFE Jean Pierre (unanimité)

Devis affouage ONF

Le maire présente le devis pour l'assistance à l'organisation de l'affouage 2018 2019 qui s'élève à 2 400.00 € H.T., présenté par l'O.N.F.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce devis et autorise le maire, ou l'un des adjoints, à signer tout document relatif à cette affaire.

➤ Unanimité (12 voix POUR)

Affouage sur pied - campagne 2018-2019

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

- destine le produit des coupes (houppiers, taillis, perches, brins et petites futaies) des parcelles : 16 ; 68 ; 206 et 210 d'une superficie cumulée de 35,60 ha à l'affouage sur pied ;
- arrête le rôle d'affouage joint à la présente délibération ;
- désigne comme garants :
 - M. BARAFFE Jean Pierre,
 - M. CARISEY Nicolas,
 - M. DONZE Philippe;
- arrête le règlement d'affouage joint à la présente délibération ;
- fixe le volume minimum estimé des portions est à 10 stères (maximum 30 stères) ; ces portions étant attribuées par tirage au sort ;
- fixe le montant total de la taxe d'affouage à 3 590.40 € ; ce montant étant divisé par le nombre d'affouagistes arrêté dans le rôle, le montant de la taxe d'affouage s'élève à 105.60€/affouagiste ;
- Autorise le Maire à signer tout document afférent.

➤ Unanimité (12 voix POUR)

Avenant bail à ferme

Mme FRANTZ Emilie, gérante de la SCEA les VIGNOTTES a adressé un courrier reçu le 5 décembre 2018 pour informer que les baux mis à disposition du GAEC des VIGNOTTES sont à établir au nom de SCEA LES VIGNOTTES. Il convient d'établir les avenants correspondants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, autorise le maire, ou l'un des adjoints, à signer cet avenant.

➤ Unanimité (12 voix POUR)

Adhésion au service social du centre de gestion de la Haute-Saône

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- décide d'adhérer au service social du CDG de Haute-Saône,
- s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget ou précise que les crédits sont inscrits au budget,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion

➤ Unanimité (12 voix POUR)

Inscription aux Monuments aux Morts de la Commune

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal une demande d'inscription du nom de M. DUPONT Arnault Gaston Maurice sur le Monument aux Morts de SAULNOT, émanant de M. DUPONT Philippe (domicilié à GONVILLARS).

Considérant que la mention « Mort pour la France » figure en marge de l'acte de transcription de décès de M. DUPONT Arnault Gaston Maurice sur les registres de l'état civil de l'ancienne mairie de Gonvillars, commune associée à Saulnot, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide l'inscription du nom de M. DUPONT Arnault Gaston Maurice sur une plaque qui sera ajoutée au Monument aux Morts de la Commune, sous réserve de recevoir l'attestation délivrée par l'Office National des Anciens Combattants certifiant que, sur avis favorable du ministre chargé des anciens combattants et victimes de guerre, la mention « Mort pour la France » a été attribuée à M. DUPONT Arnault Gaston Maurice mention attribuée à titre civil,
- autorise le maire, ou l'un des adjoints, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

➤ Unanimité (12 voix POUR)

DIVERS

Le droit de préemption urbain n'a pas été exercé sur la vente immobilière 11 rue du champ des peignes à Saulnot.

Saulnot, le 08 janvier 2019.

C. GAUSSIN, maire.

